



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

Délégation territoriale Sud

Affaire suivie par :
Mme Catherine BIDAULT
02 33 89 04 39

catherine.bidault@manche.gouv.fr

La Cheffe de la délégation territoriale Sud
à
Monsieur Philippe GHASARIAN
Président de l'ASA FMCJ
mairie de Jullouville
place René Joly
50610 Jullouville

Nos réf.: DTS-CB-23-17
Objet : Concession digue en enrochements

Avranches, le 9 février 2023

Monsieur le président,

Suite à notre entretien téléphonique du 9 février 2023, veuillez trouver ci-joint deux exemplaires de la convention de concession pour la mise en place d'un enrochement de protection contre la mer au droit des résidences de la plage et de la mer, sur le littoral des communes de Carolles et de Jullouville.

Je vous invite à me retourner ces deux exemplaires datés et signés afin de les proposer ensuite à la signature de monsieur le préfet de la Manche.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Cheffe de la délégation territoriale Sud


Sandra GRIDAINE

Copie à : DDTM/SML/GL